



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 30 mai 2022

Président : M. Pierre LONGERE.
Présent : M. Jean Pierre HERMEL.

Coupe de France 2022/2023

Ouverture des engagements :

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2022/2023 de la Coupe de France » (seniors libres).

- **Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.**
- **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS ;**
-

*Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via **FOOTCLUBS** avant le 15 juin 2022 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.*

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé l'année dernière, vous devez vous inscrire via le menu :**

« Compétitions » / « Engagements » / « saison 2022/2023 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.

La date limite d'engagement est fixée au 15 Juin 2022 (dernier délai). Droits d'engagement : 52 Euros.

Informations :

- Qualifiés au 7^{ème} tour fédéral : 19 équipes.
- 1^{er} tour de qualification : Dimanche 28 août 2022.

Coupe LAuRAFoot

Finale seniors :

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire : deux mi-temps de 15 minutes.
Epreuve des TAB en cas de nouveau résultat nul.

Dotations maillots :

Le port des maillots fournis par la ligue aux équipes est obligatoire jusqu'à la finale.
Pour rappel : les finalistes de la Coupe LAuRAFoot se verront offrir un jeu de maillots, shorts et chaussettes pour disputer la finale.

Information : Le Bureau Plénier étudiera une revalorisation des dotations coupes régionales féminine et futsal édition 2022/2023 lors d'une prochaine réunion.

Finale Masculine :

La finale opposera les équipes du FC Echirolles et de F. Bourg en Bresse P. 01(2) le samedi 11 juin 2022 à Riorges à 18h30.

Dotations masculines 2021/2022 :

Perdants :

- ¼ Finale : 1000 euros
- ½ Finale : 2000 euros
-

Vainqueur :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6 000 euros.
- 20 bons d'achat « Nike » (pour joueurs et encadrants), d'une valeur de 150 euros.
- 1 000 euros en matériel pédagogique pour le club.

Finaliste :

- 4 000 euros.
- 20 bons d'achat « Nike » (pour joueurs et encadrants), d'une valeur de 50 euros.
- 1 000 euros en matériel pédagogique pour le club

Féminine :

La finale opposera l'O. Lyonnais (2) à Clermont Foot 63, le samedi 11 juin 2022 à Riorges à 16h00.

Dotations Féminines 2021/2022 :

Vainqueur :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- Pour 20 joueuses et encadrants : autour de 150 euros d'équipements : sacs, bonnets, sacs à dos, ballon.
- Pour le club : autour de 1000 euros d'équipement : 40 chasubles, 11 ballons, 2 sacs à ballons.
-

Finaliste :

- Pour 20 joueuses et encadrants : autour de 50 euros d'équipements : bonnets, sacs à dos.
- Pour le club : autour de 1000 euros d'équipement : 40 chasubles, 11 ballons, 2 sacs à ballons.

Coupe LAuRAFoot Futsal Georges VERNET :

La finale aura lieu le 18 juin 2022 à St Romain en Gal à 18h00 et elle opposera les équipes de l'ALF Futsal au GOAL Futsal Club.

Dotations Futsal 2021/2022 :

Vainqueur :

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- Pour 15 joueurs et encadrants : autour de 150 euros d'équipements : sacs, bonnets, sacs à dos, ballon.

- Pour le club : autour de 1000 euros d'équipement : 40 chasubles, 33 ballons, 2 sacs à ballons.

Finaliste :

- Pour 15 joueurs et encadrants : autour de 50 euros d'équipements : bonnets, sacs à dos.
- Pour le club : autour de 1000 euros d'équipement : 40 chasubles, 33 ballons, 2 sacs à ballons.

Suite à la réunion du 24 mai 2022 : les Clubs finalistes RECEVANTS sont désignés en premier comme suit :

- **OLYMPIQUE LYONNAIS / CLERMONT FOOT 63 (F)**
- **FC ECHIROLLES / F. BOURG EN BRESSE PERONNAS (2)**
- **ALF FUTSAL / GOAL FUTSAL FC**

Les Clubs qui reçoivent devront se munir de leur tablette.

Courriers Reçus :

CS NEUVILLE : Invitation au tournoi international U15.
La Commission sera représentée.

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance